

# Bureau de la Commission Locale de l'Eau

Jeudi 4 avril 2024

9h30 à 11h30

Maison du Parc



# Ordre du jour

1. Présentation du technicien SAGE
2. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt
3. Avis sur le PLU de Rieulay
4. Point sur le planning et actions 2024 (étude HMUC)
5. Actualités / questions diverses (avis, niveau piezo)

# Ordre du jour

1. **Présentation du technicien SAGE**
2. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt
3. Avis sur le PLU de Rieulay
4. Point sur le planning et actions 2024 (étude HMUC)
5. Actualités / questions diverses (avis, niveau piezo)

# Ordre du jour

1. Présentation du technicien SAGE
2. Avis sur le PLU de Raimbecourt
3. Avis sur le PLU de Rieulay
4. Point sur le planning et actions 2024 (étude HMUC)
5. Actualités / questions diverses (avis, niveau piezo)

# 1. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt

Un premier arrêt de projet qui a fait l'objet de **certaines recommandations du bureau de la CLE du SAGE le 2 mai 2023.**



**Avis défavorable de l'Etat**



**Deuxième arrêt de projet**

04/04/2024

# 1. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt

## Recommandations zones humides :

- Actualisation des zones humides du SAGE dans les différentes pièces du PLU: pris en compte, mais le nouveau zonage ZHR validé le 19 décembre 2023 est à prendre en compte ;
- Mise en place d'indices « zh » sur le plan de zonage avec des prescriptions adaptées dans le règlement: non pris en compte ;
- Demande de caractérisation zones humides pour tout projet au sein de la plaine de la Scarpe et de ses affluents: non pris en compte

# 1. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt

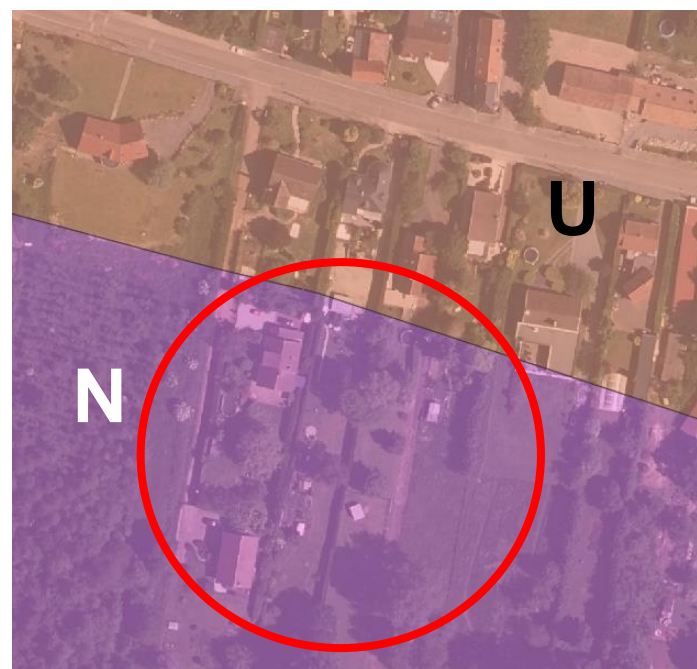
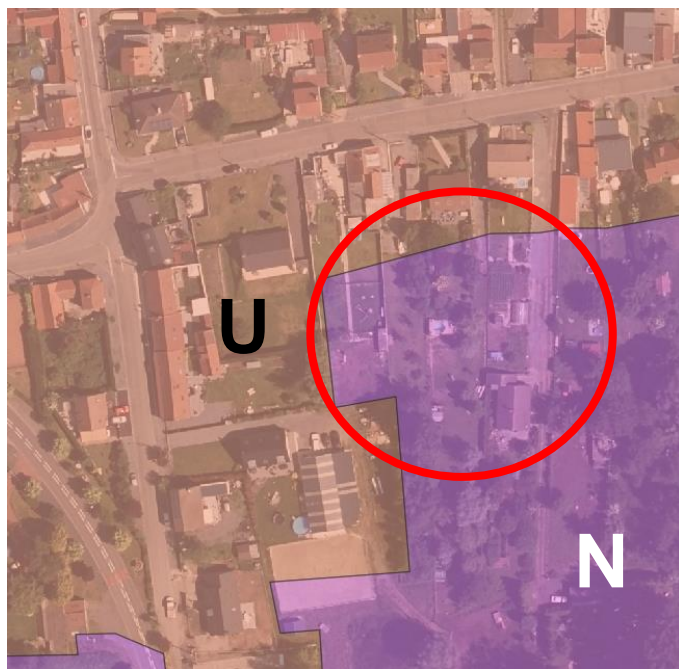
## Recommandations zones humides :

- Retrait des plans d'eau des éléments ponctuels dans le classement au titre du 151-23 du code de l'urbanisme: non pris en compte;
- Interdiction des plans d'eau dans la plaine de la Scarpe et de ses affluents: pris en compte, MAIS, page 14 du règlement, l'interdiction de l'extension et de la création d'étangs n'est pas claire : d'une part, la mention de la plaine humide de la Scarpe pourrait être assortie d'un renvoi à la planche B du plan de zonage, plutôt qu'au SAGE Scarpe aval (dont le site internet n'est même pas précisé) ;
- D'autre part, l'interdiction susmentionnée est affirmée mais après la liste des possibilités de création et extension d'étangs prévues par le SAGE : cela peut sembler contradictoire.

# 1. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt

## Recommandations zones humides :

- Classer en U les aménagements urbains (routes, maisons, ...) actuellement situés en zone N: non pris en compte.



04/04/2024



# 1. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt

## Recommandations zones humides :

- Amélioration du règlement relatif aux exhaussements et affouillements des sols au sein de la zone N ou Nzh :
  - Retirer l'exception pour les bassins de décantation, les infrastructures routières et les transports collectifs: pris en compte;
  - Renommer l'exception pour des aménagements hydrauliques en aménagement de lutte contre les inondations: pris en compte;
  - En lien avec le plan de zonage : identifier au sein de la zone N les secteurs pouvant faire l'objet d'aménagement de l'espace public en leur donnant un indice dédié, par exemple, NI: : pris en compte;
  - Retirer l'exception (incompatible avec le SAGE) pour pouvoir réaliser des aménagements d'assainissement ou d'eau potable en zone Np: non pris en compte.

04/04/2024

# 1. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt

## Recommandations risques d'inondation :

- Dans les zones d'affaissement minier en ne prenant en compte que les zones potentiellement inondables: non pris en compte;



- Dans les zones sensibles aux remontées de nappe dans les différentes pièces du PLU et notamment les indiquer en « i » sur le plan de zonage avec des prescriptions adaptées dans le règlement : interdiction des caves et sous-sols enterrés, des clôtures pleines: non pris en compte dans le zonage et contradiction entre p18 et 27 du règlement ;

# 1. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt

## Recommandations diverses :

- Masse d'eau AG006 « craie de la vallée de la Scarpe et de la Sensée » dans l'évaluation environnementale stratégique: pris en compte;
- Intégration exhaustive des voies d'eau dans l'évaluation environnementale stratégique et le plan de zonage (au titre du 151-23 du code de l'urbanisme): voies d'eau du PNRSE 2023 ont été intégrées à l'EE, mais pas au plan de zonage.
- Obligation de remplacer certains éléments du paysage classé au titre de l'article L.151-23 du CU en cas de démolition: pris en compte.

04/04/2024

# 1. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt

## Proposition d'avis réservé

### Remarques à prendre en compte:

- Enlever les zones urbanisées (routes, maisons, ...) et les fonds de jardin, actuellement situés en zone N
- Modifier la protection des mares en étangs
- Être plus précis ou retirer l'exception de réalisation d'aménagement d'assainissement ou d'eau potable en zone Np (emplacement réservé)

# 1. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt

- **Ce que l'on regrette de ne pas voir pris en compte :**
  - La non préservation des voies d'eau comme élément du paysage
  - Le coefficient de biotope sur toutes les zones, (pas seulement AU)
  - Réduire l'enveloppe des ZI des stations de relèvements dans la planche B et intégrer les remontées de nappe.

## Autres informations sur Raimbeaucourt

- **Constat par le PNR d'une construction non autorisée sur la commune (ZH SAGE+N) => dépôt PA le 29/02 (instruction par la commune qui a fait appel à la DDTM + courrier sous-préfet): enquête en cours**
- **Demande de la commune, pour avoir un interlocuteur (SAGE/PNRSE) pour siéger au sein d'un COFIL sur la problématique inondations et ruissellement.**

04/04/2024

# Ordre du jour

1. Présentation du technicien SAGE
2. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt
3. Avis sur le PLU de Rieulay
4. Point sur le planning et actions 2024 (étude HMUC)
5. Actualités / questions diverses (avis, niveau piezo)

## 2. Avis sur le PLU de Rieulay

### Avis favorable du parc.

#### Recommandations du SAGE :

- Prendre en compte dans le zonage les ZHR et la plaine présumée humide;
- Prendre en compte dans le règlement, la règle 3 du SAGE (interdiction plans d'eau,...);
- Préconiser une étude zone humide lors de projet;
- Obligation de performance environnementale concernant les matériaux perméables sur les aires de stationnement.

### Proposition d'avis favorable accompagné de recommandations.

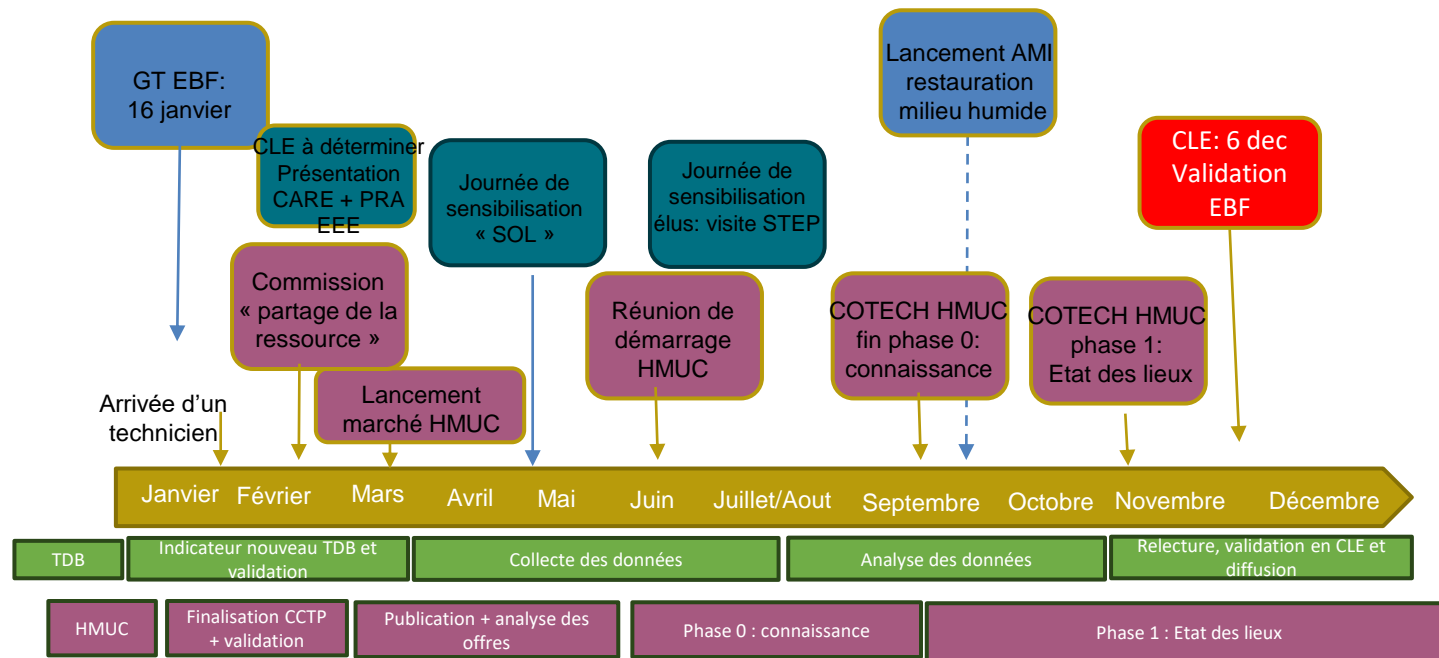


# Ordre du jour

1. Présentation du technicien SAGE
2. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt
3. Avis sur le PLU de Rieulay
4. Point sur le planning et actions 2024 (étude HMUC)
5. Actualités / questions diverses (avis, niveau piezo)

## 4- Point sur le planning 2024

En parallèle: gestion site internet, avis dossiers, accompagnement PLU, réalisation capsule vidéo sensibilisation



# Réflexions du GT EBF du 16 janvier 2024

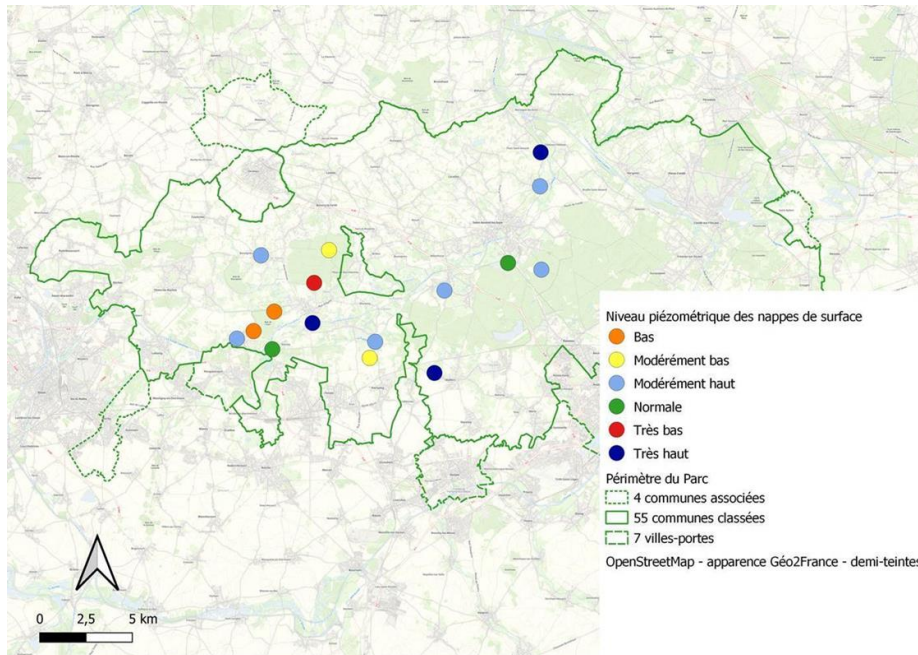
- Travailler en priorité sur les CE « Gémapiens »
- Priorisation: Elnon, Courant de Coutiches, courant de l'Hopital, Scarpe canalisée, le Décours et la Traitoire.

# Ordre du jour

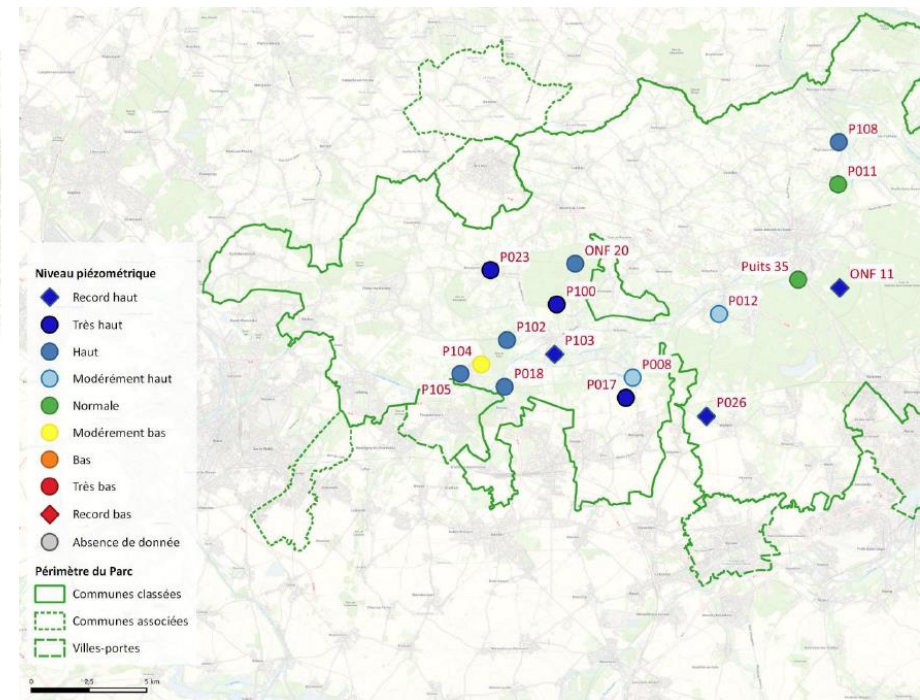
1. Présentation du technicien SAGE
2. Avis sur le PLU de Raimbeaucourt
3. Avis sur le PLU de Rieulay
4. Point sur le planning et actions 2024 (étude HMUC)
5. **Actualités / questions diverses (avis, niveau piezo)**

# 5. Actualités/questions diverses

Fin mars 2023





Fin mars 2024



Etat des nappes de surface

## Quelques données climatiques

- Un hiver 2024 doux et pluvieux qui succède à un hiver 2023 plus sec et froid ;
- Des mois de février 2023 et 2024 aux extrêmes inverses.

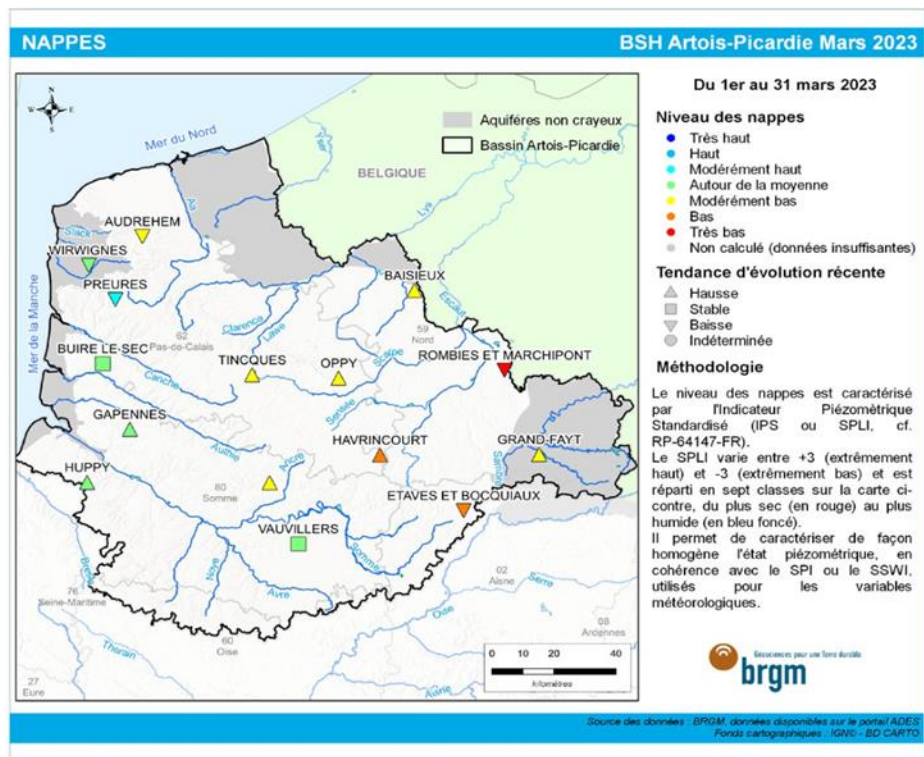
	2023	2024
	Cumul janvier à mars 241 mm 9 mm en février	Cumul janvier à mars 379 mm 175 mm en février
	Moyenne janv. - mar. 6,7 °C 6,1 °C en février	Moyenne janv. - mar. 7,4 °C 9 °C en février

Station météorologique de Sars-et-Rosières	
Département 59	Nord
Altitude	19 mètres
Coordonnées	50,44°N   3,33°E
Début des archives	Inconnu
Type de station	 Réseau StatC
Propriétaire	 nico59230

Source : <https://www.infoclimat.fr/climatologie/annee/2022/sars-et-rosieres/valeurs/000YY.html>

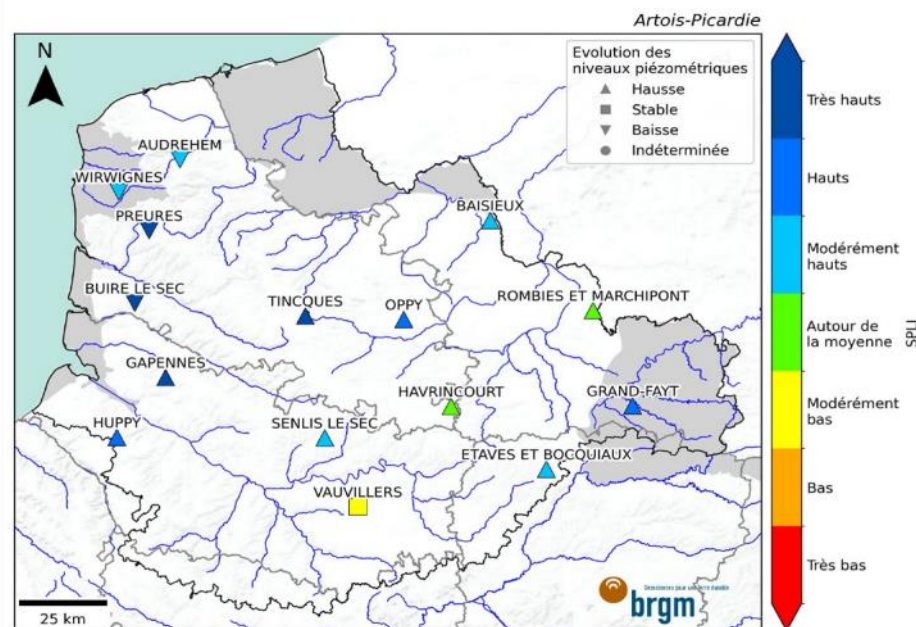
# 5. Actualités/questions diverses

Etat des nappes souterraines – fin mars 2023

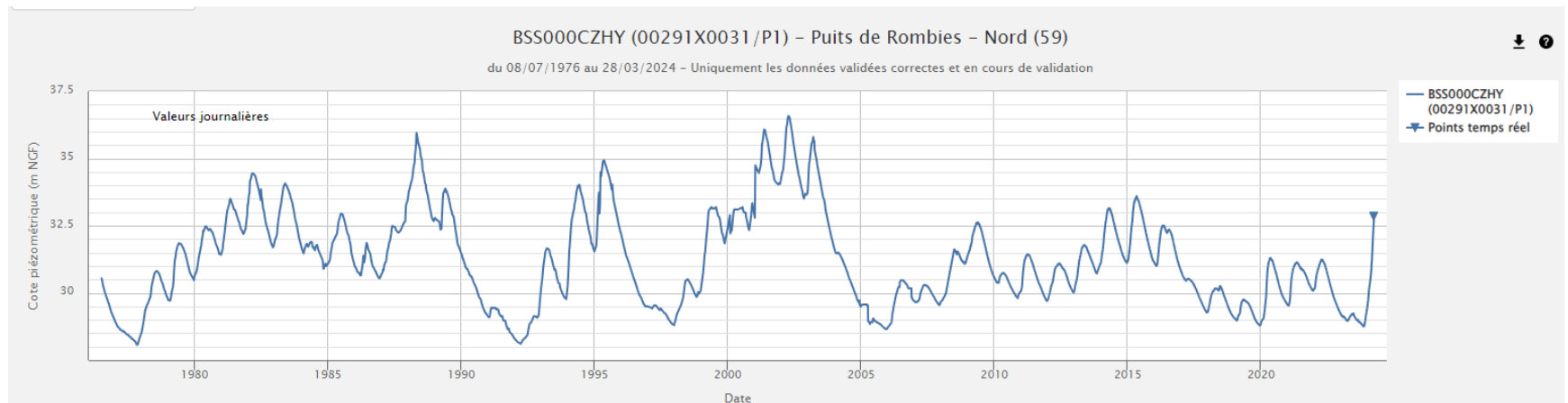


Situation des eaux souterraines au 29 février 2024

Indicateur Piézométrique Standardisé - 02/2024



04/04/2024



04/04/2024



## 5. Actualités/questions diverses

- Didier VANPOUCKE : départ du bureau
- Départ de Monsieur LEMIRRE
- Départ de Jérôme MALBRANCQ à l'AEAP
- Nouveau représentant CCI Grand Hainaut: Sébastien Delquignies
- consultation du public jusqu'au 21/04/2024 sur le projet de décret relatif aux SAGE sur le site : <https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-decret-relatif-aux-schemas-d-amenagement-a2999.html>

04/04/2024

# Merci de votre attention,

## Prochain rdv :

- **Présentation du CARE**
- **4 juin : académie de l'eau**
- **6 juin : Visite STEP**
- **Journée grand public « eau et sol »**
- **6 décembre à 9h30: CLE à Landas**



Adeline LAFONTAINE

Coordinatrice du SAGE Scarpe aval

[sage@pnr-scarpe-escaut.fr](mailto:sage@pnr-scarpe-escaut.fr)

03 27 19 19 70